

---

# DISCOURS INTRODUCTIF

## ATELIER "VISION PARTAGÉE"

L'atelier « vision partagée du territoire » est organisé dans le cadre de la révision du projet de territoire 2021-2027 et de la préparation du Contrat de Relance et de Transition Écologique du PETR de l'Ariège. Cette révision intervient dans un contexte de crise sanitaire et économique qui a fortement bouleversé nos écosystèmes et nous devons prendre en compte ces évolutions pour répondre aux enjeux qui seront les nôtres pour les mois et les années à venir sur le territoire du PETR de l'Ariège.

Le PETR de l'Ariège est une structure relativement jeune, créée en 2015 de la nécessité de mieux organiser l'octroi des subventions publiques en faveur du développement territorial rural. A l'image de nombreux autres dispositifs de contractualisation, le Contrat Territorial Occitanie 2015-2021 signé entre le PETR et l'ensemble des financeurs publics que sont le Département, la Région, l'Etat, l'Europe, repose sur un projet de territoire et un plan d'actions stratégique pluri-annuel permettant de financer les politiques de développement territorial des 7 intercommunalités.

La candidature au label de projet alimentaire territorial du PETR de l'Ariège en avril 2021 répond parfaitement de cet objectif.

L'Etat a fait le choix de poursuivre cette organisation et de s'appuyer sur le PETR de l'Ariège pour amener 6 de ses 7 EPCI (la Communauté d'Agglomération de Foix-Varilhes en tant qu'agglomération ayant son propre CRTE) sur le chemin de la transition écologique et de la cohésion territoriale à travers son Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) 2021-2027.

Pour autant, avec l'ensemble des élus qui composent le PETR et les Président des Intercommunalités en particulier, il a semblé que cet outil ne devait pas se réduire à cette seule fonction de chambre d'enregistrement. Dans un contexte d'instabilité croissante, où les changements s'accroissent, où les dispositifs d'aide publique se multiplient voire se superposent, le PETR souhaite offrir aux intercommunalités un espace de mutualisation des dispositifs financiers et des actions de recherche de financement, un espace de partage des initiatives et des expériences menées sur chacun des territoires, un lieu d'innovation, d'expérimentation et de recherche pour faciliter le passage à l'action vers des chemins encore méconnus. Il se veut le lieu de la coopération territoriale supra-communautaire, un lieu de convergence des politiques territoriales locales, d'entraide entre les territoires pour les encourager à faire, à réaliser leurs actions, un lieu où ils peuvent trouver ressources et soutien.

La transition écologique et la cohésion territoriale sont les deux piliers sur lesquels le PETR de l'Ariège est invité à s'appuyer dans toutes nos réflexions. Son projet de territoire devra être pensé et analysé sous le prisme de ces deux entrées.

Alain Toméo | Vice-président PETR Ariège | 21 mai 2021